

Au Fort de Voorn le 12.^e de Juin 1639.

Un Messager venant de m'annoncer soudainement son départ, je ne puis manquer de le charger de ces lignes, pour avoir l'honneur de dire à V. A. que la résolution du parlement pour demain demeure en son arresté et forme, S. A. vient d'ordonner que demain à midi, au signal d'un coup de canon, la première troupe s'en va à la voile après lui, la seconde une heure après, et la troisième une autre heure après.

Pour sa personne, S. A. parle de s'embarquer environ les 9. ou 10. heures, et comme le grand bateau a été obligé de s'en aller attendre environ la ville de Bommel, pour n'avoir pas la peine de descendre les degrés par deux fois, il a trouvé bon d'être ici dans une Chaloupe couverte, qui le mettra à bord du grand bateau. Mais quand on propose de le porter vers la Chaloupe, il commence à soupirer, qu'il se s'appuiera sur quelque un, il j' pourra bien aller à pied, ce que Dieu verra. Dans demain j'en informai V. A. par le même: La suite de ce porteur m'a défendu de plus rien adjoindre ici, comme de fait, je manque de plus de matière pour le présent.

